



RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Caen, le 25 avril 2019

Mesdames et messieurs les représentants  
syndicaux,

LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE NORMANDIE  
RECTRICE DES ACADÉMIES DE CAEN ET DE ROUEN  
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS

**Rectorat**

**Cabinet**

Téléphone  
02.31.30.16.29

E-mail  
[ce.cabinet@ac-caen.fr](mailto:ce.cabinet@ac-caen.fr)

B.P46184  
14061 CAEN CEDEX  
Site web:  
[www.ac.caen.fr](http://www.ac.caen.fr)

Comme je vous l'ai indiqué lors des audiences avec les intersyndicales de Caen et de Rouen des 9 et 10 avril, j'ai engagé une série de réunions avec les services afin de travailler avec les agents sur les organisations qui pourraient être déployées dans le cadre de la création de l'académie de Normandie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Lors de mes visites, je demande à chaque chef de division de présenter ce que pourrait être l'organisation du travail dans la nouvelle académie de Normandie, afin de recueillir les réactions des agents et d'apporter les correctifs nécessaires.

Lors de la visite de la DEC de Rouen ce mardi 23 avril, le chef de division a proposé un schéma d'organisation en deux sites qui préserve les activités de tous les agents, schéma très éloigné de celui initialement proposé. La seule innovation par rapport au fonctionnement actuel des deux DEC est la création d'un bureau dévolu au BTS à Caen.

Lors de ma visite, aucune date n'a été donnée pour la création de ce bureau et les agents n'ont émis aucune réserve à ce sujet. Toutefois, le chef de division et moi-même sommes bien sûr prêts à revoir ce projet si vous nous faites part d'inquiétudes de la part des agents qui ne peuvent pas être levées.

Je vous remercie de m'avoir alertée et espère pouvoir continuer à travailler en bonne intelligence avec vous.

Christine GAVINI-CHEVET